REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION PERMANENTE AUPRES DES NATIONS UNIES
125 EAST 38th STREET, NEW YORK, N.Y. 10016 TEL. 684.1339 FAX. 684.2058

SOIXANTE ET UNIEME (61ème) SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

INTERVENTION
DE
SON EXCELLENCE
DR. BONI YAYI
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU BENIN
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT

New York, le 20 Septembre 2006

- ***Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies ;***
- ***Madame la Présidente de l'Assemblée Générale ;***
- ***Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;***
- ***Distingués Délégués ;***
- ***Mesdames et Messieurs ;***

Si je prends part personnellement à la présente session de l'Assemblée Générale, c'est pour réitérer l'attachement de mon pays, le Bénin, aux nobles objectifs et principes de l'ONU et aussi pour exprimer l'entière disponibilité de la délégation béninoise à coopérer et à contribuer de son mieux au succès de ses travaux.

Mais avant tout permettez-moi, **Madame la Présidente**, de vous renouveler mes vives et chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la présidence de la 61ème Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies et vous exprimer notre appréciation pour la manière remarquable dont vous avez conduit les travaux de la plénière de haut niveau sur la revue approfondie à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'Action en faveur des Pays les Moins Avancés pour la décennie 2001-2010.

Je voudrais aussi saluer l'action fort remarquable de votre prédécesseur, Son Excellence Monsieur **Jan ELIASON**, Ministre des Affaires Etrangères du Royaume de Suède, qui a eu la lourde charge de conduire la 60ème Session consacrée essentiellement à l'opérationnalisation des importantes décisions prises par le Sommet mondial de 2005.

Permettez-moi, Madame la Présidente, de rendre un vibrant hommage à Monsieur **Kofi ANNAN**, Secrétaire Général des Nations Unies qui a su, au cours de ces dix dernières années, conduire avec sagesse et dextérité notre Organisation commune face aux récents défis et menaces engendrées par les mutations sans précédent intervenues dans l'évolution de l'humanité.

Le Bénin est d'avis que le prochain Secrétaire Général des Nations Unies devrait provenir du continent asiatique. Nous espérons qu'il saura prendre les mesures requises pour conduire l'Organisation vers la réalisation des objectifs convenus du Millénaire.

Madame la Présidente,

Je suis heureux de constater que nous amorçons déjà la préparation de cette grande marche sous votre direction car la promotion du développement représente la question essentielle du débat général de la 61e Session, consacrée, conformément à votre proposition, à **« la mise en œuvre d'un partenariat mondial pour le développement »**.

Mon Pays, la République du Bénin, s'associe à ce débat avec la conviction que nous ferons progresser de façon significative la recherche de moyens pragmatiques pour concrétiser les engagements pris à diverses occasions en faveur de la promotion du développement économique et social dans le monde.

La question du développement est au cœur de la mission de l'Organisation des Nations Unies dont les membres ont, entre autres, proclamé dans la Charte, leur foi dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites et se sont engagés à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples.

Aussi, la réforme des Nations Unies, si elle se veut viable et efficiente, devra t-elle contribuer à faire de notre Organisation commune, mieux que par le passé, un cadre et un outil privilégiés au service du développement à travers la promotion du mieux être des populations les plus déshérités de notre planète et l'émergence économique des membres les plus vulnérables de la communauté des Nations, notamment les Pays les Moins Avancés.

Madame la Présidente,

Le financement du développement constitue un facteur sur lequel il est nécessaire de construire un réel partenariat entre les pays donateurs et les pays en développement. Dans ce cadre, le consensus de Monterrey garde toute sa validité. Il est donc heureux de constater que certains pays donateurs aient pu atteindre l'objectif de l'allocation de 0,7% et de 0,20% de leur PIB à l'assistance publique, respectivement en faveur des pays en développement et des PMA. Mais il nous paraît aussi important d'encourager ceux d'entre eux qui ont déjà établi des calendriers précis à cette fin.

Face au constat de l'insuffisance de l'Aide Publique au Développement, il importe d'explorer de nouvelles sources de financement pour impulser les actions de développement. La question de l'identification de sources nouvelles de financement mérite donc une attention particulière.

A cet égard, l'on peut se féliciter de ce que la mobilisation des fonds des travailleurs migrants peut aussi, à certains égards, contribuer aux actions de développement. Toutefois, il importe de faciliter leur transfert pour leur permettre de remplir efficacement leurs fonctions essentielles dans l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires, et pour maximiser leur incidence sur la réduction de la pauvreté. Mais il y a lieu de souligner que les ressources provenant des transferts des fonds des travailleurs migrants ne peuvent être considérées comme Aide Publique au Développement et ne doivent pas être comptabilisés comme telle.

Il importe aussi d'assurer la mobilisation des ressources à travers des micro crédits en faveur des couches défavorisées. A cet effet, l'appui de la communauté internationale devra contribuer à renforcer des systèmes de micro crédits qui pourraient être fort utiles dans le cadre des efforts déployés aux fins de combattre le chômage des jeunes et de promouvoir l'autonomisation des femmes pour améliorer leurs conditions de vie et accroître leur contribution au revenu national des pays concernés.

Il convient d'assurer la pleine insertion des pays en développement, notamment les moins avancés, dans le commerce international afin de leur permettre d'assurer par ce mécanisme, la mobilisation de ressources propres au financement de leur développement. Nous exprimons ici notre déception face à l'échec des négociations commerciales multilatérales dans le cadre du Cycle de DOHA. Elles ont achoppé entre autres sur la question cruciale des subventions agricoles qui étouffent les producteurs dans les pays en développement. Mon pays continuera de composer avec les autres pays affectés pour obtenir leur suppression, sinon des compensations à la hauteur du préjudice que nous subissons de ce fait.

Madame la Présidente,

En vue de promouvoir le développement, nos Pays s'efforcent de mettre en œuvre des réformes démocratiques. Cependant, toute démocratie qui ne rime pas avec le développement est vouée à l'échec. De même, nos efforts pour promouvoir le développement ne peuvent porter leurs fruits si nous ne parvenons pas à maintenir la paix dans nos pays et dans le monde.

C'est pour cela qu'en 2005, mon Pays, le Bénin, s'est employé pendant qu'il siégeait au Conseil de Sécurité, à contribuer aux efforts visant à renforcer l'efficacité de cet organe dans le domaine de la prévention des conflits armés. A cet égard, nous nous félicitons des diligences du Secrétaire Général sur cette question à travers les recommandations de profonde inspiration et empreintes de sagesse qu'il vient de soumettre sur les questions relatives à la prévention des conflits.

La résolution des différents conflits permet aux pays en développement concernés de se remettre résolument sur la voie de la reconstruction et du développement national.

Mon pays salue du haut de cette tribune, l'action décisive des Nations Unies dans le domaine du maintien de la paix et réitère sa disponibilité à y contribuer activement. Le Gouvernement béninois est disposé à poursuivre sa participation aux opérations de maintien de la paix afin d'aider les Peuples éprouvés par les conflits armés à les surmonter et à créer les conditions de stabilité requises pour assurer la reconstruction de leur pays et leur développement économique et social.

Car pour nous, au Bénin, l'autre nom de la Paix, c'est bien le développement.

Tel est le message que je tenais à vous adresser au cours de ce débat général, au nom du Peuple béninois et des Pays les Moins Avancés.

Je vous remercie.